

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

le 8 avril à 19h,
rejoignez-nous pour

la marche des climats

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 avril 2011, la Bourgogne fait un nouveau pas vers la reconnaissance internationale et invite tous les passionnés à se joindre à la *marche des climats, spectacle son et lumière au milieu des vignes, entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot*. Ce grand rendez-vous est proposé à l'occasion de la signature de la Charte territoriale, étape décisive dans la candidature qui engage officiellement toute la région dans une dynamique d'avenir.

les
climats
candidats!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La marche des climats, spectacle son et lumière au milieu des vignes

“La marche des climats” est un élément fédérateur, un temps fort organisé en préambule à la signature de la Charte territoriale. Elle se déroulera à la nuit tombée, au milieu des vignes illuminées de flambeaux. Pour créer cette atmosphère unique, le collectif artistique GULS productions est à la manœuvre.



“Cette marche, entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot, symbolise tout autant la patience que nous mettons à élaborer un dossier exemplaire et partagé, que la détermination de tout le territoire à faire un nouveau pas vers cette reconnaissance internationale”, déclare Aubert de Villaine, Président de l’association pour l’inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l’UNESCO.

Un lâcher final de lanternes célestes, montant au ciel comme autant de lueurs d’espoir pour la réussite de la candidature, clôturera ce ballet lumineux.

**LA MARCHE DES CLIMATS :
SPECTACLE
PYROTECHNIQUE,
MUSICAL ET THÉÂTRAL
19h - accueil et accès
par navettes jusqu’à
Chambolle-Musigny (21)**

Une Charte territoriale, symbole d’un engagement collectif

Ce ne sont pas moins de 53 élus, représentant à la fois les collectivités territoriales, l’Etat et les fédérations professionnelles, qui signeront solennellement, le 8 avril 2011, à 21h, au Château du Clos de Vougeot la Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne. Celle-ci, élaborée dans le cadre de la candidature au patrimoine mondial de l’UNESCO, représente l’engagement collectif d’un territoire, qui court entre Dijon et les Maranges, à préserver et à valoriser ce site d’une valeur universelle exceptionnelle.

Cette signature marque une étape clé dans un calendrier où les acteurs du territoire entendent déposer le dossier de candidature auprès de l’Etat français en fin d’année 2011. Si la France retenait le dossier, l’inscription pourrait intervenir, dans le meilleur des cas, en juillet 2013.



**SIGNATURE DE LA
CHARTRE TERRITORIALE
DES CLIMATS DU VIGNOBLE
DE BOURGOGNE
Sur invitation
21h au Château du
Clos de Vougeot**

Programme

19h

Accueil et accès par navettes jusqu'à Chambolle-Musigny (21)
Parking public à Gilly-les-Cîteaux [P3]

20h

Départ de la **marche des climats à Chambolle-Musigny, place de l'Eglise**

Spectacle son et lumière au milieu des vignes :

- Spectacle musical théâtral et pyrotechnique grandeur nature ;
- Personnalités et grand public marcheront ensemble pour afficher leur soutien commun au projet.

20h45

Arrivée au terme de la marche, Esplanade du Château du Clos de Vougeot

Discours :

M. Aubert de VILLAINÉ
Président de l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO

M. Bernard PIVOT
Président du Comité de soutien

Ce moment fort sera suivi d'un lâcher de lanternes célestes dans le ciel, message d'espoir pour le projet.

sur invitation

21h

Cour du Château du Clos de Vougeot (sur invitation) :
Exposition photo "les climats candidats !"

21h15

Château du Clos de Vougeot, Grand Cellier
Signature de la Charte Territoriale :
53 représentants des collectivités locales et des métiers engagent la région dans une dynamique d'avenir, en présence de 300 invités.

Discours :

M. Yves DAUGE
Président de l'Association nationale des biens français du patrimoine mondial

M. Aubert de VILLAINÉ
Président de l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO

M. Pierre-Henry GAGEY
Président délégué du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB)

M. Claude CHEVALIER
Président de la Confédération Appellations et Vignerons de Bourgogne (CAVB)

M. François REBSAMEN
Sénateur-Maire de Dijon

M. François PATRIAT
Sénateur
Président de la Région Bourgogne

M. Alain SUGUENOT
Député-Maire de Beaune

M. François SAUVADET
Député, Président du Conseil général de la Côte d'Or

M^{me} Anne BOQUET
Préfète de la Région Bourgogne et du département de la Côte-d'Or

21h40

Cocktail dînatoire

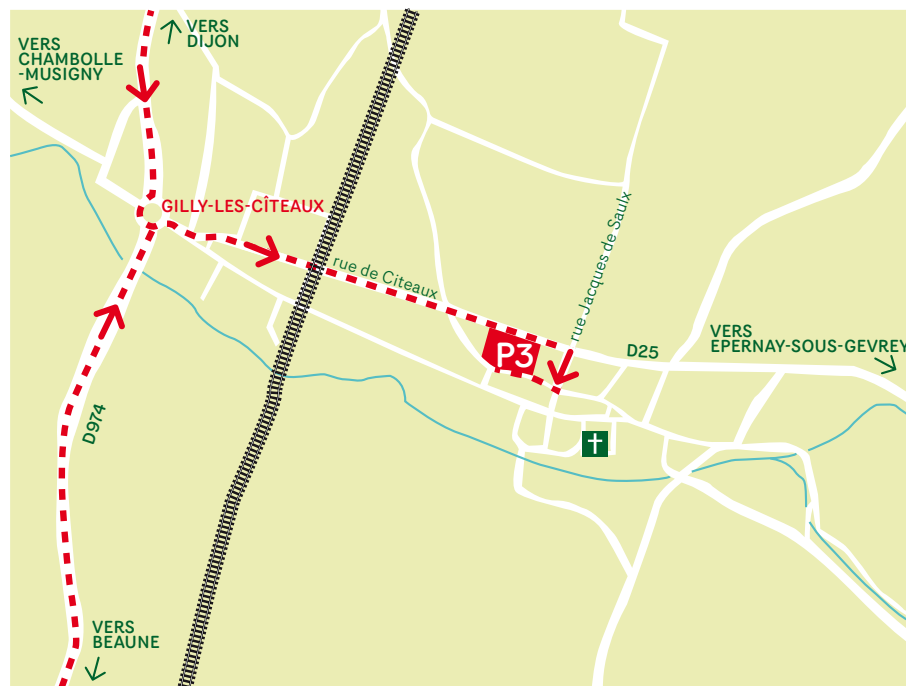
www.climats-bourgogne.com

la marche des climats

L'association invite toutes celles et ceux qui souhaitent voir inscrits nos "climats" au patrimoine mondial de l'UNESCO, à venir se joindre à cet événement, le vendredi 8 avril, à 19 heures, place de l'Église à Chambolle-Musigny (Côte-d'Or).

Accès

PARKING ET NAVETTES DEPUIS GILLY-LES-CÎTEAUX (21640)
DIRECTION CHAMBOLLE-MUSIGNY
DÉPART DES NAVETTES À PARTIR DE 19H [P3]



Inscription gratuite

www.climats-bourgogne.com

Contact Krystel LEPRESLE

Association pour l'inscription des climats du vignoble
de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco
12, boulevard Bretonnière - 21200 BEAUNE
Tél : 03 80 20 10 40 - Mob. : 06 08 11 34 95
contact@climats-bourgogne.com